



Commune de
St-Sulpice

MUNICIPALITÉ

LÉGISLATURE 2021 - 2026

Bilan de la 1^{ère} année
(1^{er} juillet 2021 - 30 juin 2022)

MUNICIPALITÉ DE SAINT-SULPICE

LÉGISLATURE 2021 - 2026
BILAN DE LA 1^{ère} ANNÉE
(1^{er} JUILLET 2021 - 30 JUIN 2022)

Au cours de ce premier exercice de la législature 2021-2026, la Municipalité a :

- tenu 46 séances ordinaires
- tenu une quinzaine de séances extraordinaires, consacrées à des thèmes particuliers
- pris 811 décisions
- présenté 16 préavis et son rapport de gestion 2021-2022 au Conseil communal.

Ses réalisations les plus notables ont été :

Administration :

Établissement d'une ligne hiérarchique claire entre les municipaux et les chefs de service, selon le principe que chaque chef de service a un municipal et un seul.

Renforcement de la sécurité informatique.

Personnel :

Élaboration d'un nouveau règlement du personnel (aux mains du Conseil).

Mise en place d'un dispositif de sécurité au travail (en cours).

Création d'une newsletter mensuelle à destination du personnel.

Finances :

Proposition de hausse du taux d'imposition et de l'impôt foncier (acceptée par le Conseil, puis rejetée en référendum).

Préparation d'un plan B pour les finances communales, basé sur la vente et la location de parcelles.

Estimation de la valeur de différentes parcelles.

Remaniements parcellaires visant à valoriser le patrimoine immobilier communal.

Nombreux contacts avec des acheteurs ou des locataires potentiels de terrains.

Réduction de la taxe d'épuration qui excédait les besoins depuis de nombreuses années.

Augmentation de la taxe déchets pour équilibrer le compte ad hoc.

Aménagement du territoire :

Finalisation du plan de quartier « Sus le Jordil », avec, en surplus de dernière minute, l'obtention de servitudes de passage pour la mobilité douce vers la RC1, l'installation d'un trottoir sur la rue du centre et l'aménagement de plus de 1500 abris dans le parking souterrain (préavis accepté par le Conseil, contesté par un recours).

Avancement du projet de port du Laviau : rencontre des principaux intéressés, établissement de grandes orientations validées par Préverenges et le Canton, engagement d'un mandataire en vue de l'élaboration d'un plan d'affectation du Laviau et de la construction d'un nouveau port.

Reprise des discussions sur le PAC Venoge avec le Canton.

Début de la valorisation sportive du parc du Russel.

Publication d'une nouvelle directive, plus exigeante que la précédente, sur le bonus énergétique.

Infrastructures :

Achèvement du bâtiment de la garderie.

Achèvement du troisième tronçon de la RC1 « Tir fédéral-Venoge ».

Début de la remise en état du réseau communal d'épuration suite à la réalisation de l'état 0.

Visites diverses en vue de la construction d'une nouvelle voirie-déchèterie.

Veto aux antennes Swisscom de 25 et 30 mètres prévues au chemin du Bochet et au chemin du Bois.

Accord avec Swisscom pour agrandir l'antenne existante sur l'Auberge communale.

Lancement de la rénovation de l'éclairage public au parc du Russel.

Scolaire et parascolaire :

Mise en route de la garderie.

Extension du parascolaire par un appui à l'offre privée.

Sécurité :

Remise en état de l'abri PC du Bochet 1.

Adoption d'un règlement sur la vidéosurveillance.

Envoi au Canton d'un règlement sur la limitation de l'usage des souffleuses.

Cohésion sociale :

Organisation d'un 1^{er} août alternatif, adopté à la pandémie de covid.

Aides diverses aux sociétés locales.

Soutien au centième anniversaire de l'Abbaye.

Première édition du Festival des arts de rue.

Désignation d'un répondant communal à l'intégration.

Accompagnement de réfugiés ukrainiens, notamment sur le plan logistique et scolaire.

Promotion économique :

Accompagnement de la création d'une agence postale en lieu et place de l'office de poste.

Signature d'un bail modifié pour l'Auberge communale.

Dépenses régulières dans les commerces et les restaurants locaux.

Liens Autorités-Population :

Modernisation de l'Office de la population - Réception dans le but de garantir une plus grande efficacité et un meilleur accueil.

Information régulière à la population à travers différents canaux : le site de la commune, des tous-ménages et des affiches dans le bus.

Rédaction d'éditos et d'articles dans tous les numéros du Serpeliou.

Assistance assidue aux événements locaux.

Porte ouverte du syndic chaque mardi matin.

Développement durable :

Préparation d'une station de vélos en libre-service.

Organisation d'un atelier de réparation de vélos.

Activités de sensibilisation au problème des déchets (Atelier zéro déchet, Urban plogging).

Contact avec Ecublens pour étudier le potentiel du chauffage à distance.

Subventions à l'achat de vélos mécaniques et électriques, ainsi que de scooters électriques.

Subventions à l'achat d'abonnements demi-tarif pour les jeunes et les seniors.

Subvention à l'installation de panneaux photovoltaïques et thermiques.

Etablissement d'un partenariat avec le projet Group-it, de la HES-SO Valais, spécialisé dans l'accompagnement des propriétaires de bâtiments désireux d'installer des installations photovoltaïques.

Sensibilisation des enfants à la nature à travers des ateliers « légumes perchés ».

Organisation de balades dans le cadre des fêtes de la nature.

Promotion de la biodiversité :

Plantation diversifiée de haies sur le domaine communal.

Subventions aux particuliers pour les inciter à planter des haies riches en biodiversité.

Adhésion à la charte cantonale des talus pour un entretien respectueux des bords de route.

Intercommunal :

Défense des intérêts de Saint-Sulpice dans un grand nombre d'associations, de comités et de bureaux. Avec les responsabilités particulières suivantes :

- La présidence du Groupe décisionnel urbanisme du SDOL (Stratégie et développement de l'Ouest lausannois), en charge de la mise en oeuvre du Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois.
- La présidence de la Conférence des municipaux en charge des écoles de l'Ouest lausannois.
- La vice-présidence de l'Association pour l'accueil de jour des Enfants du Sud-Ouest lausannois (AJESOL).
- La vice-présidence du Comité de direction de l'Association de communes « Sécurité dans l'Ouest lausannois ».

Exemples de chantiers :

Audit de l'état-major de PoOuest.

Analyse de la faisabilité d'une réforme de la protection civile (projet Tetris).

Développement et financement des lignes TL 31 et 33.

Élaboration d'un plan canopée à l'échelle du district.

Établissement d'indicateurs énergie et climat à l'échelle du district.

La Municipalité de Saint-Sulpice,
le 29 août 2022